

PV du conseil municipal
du 19 octobre 2023 à 19h

L'an deux-mille-vingt-trois le dix-neuf octobre à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le 13 octobre 2023, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : René Auclerc, Fabien Barillé, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Rémy Fructus, Floriane Larue, Jean-Marc Nicolas, Noël Mercier et Élisabeth Perronnet.

Absents excusés : Annabelle Auclerc, Franck Bouchacourt (procuration donnée à Rémy Fructus), Jonathan Gardet et Martial Labrosse.

Secrétaire de séance : Elisabeth Perronnet

Approbation du PV du conseil municipal du 14 septembre 2023 :

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 14 septembre 2023 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du jour :

- *Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Assainissement collectif 2022 ;*
- *Présentation du RPQS 2022 du Spanc ;*
- *Présentation du RPQS 2022 du Syndicat intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin ;*
- *Avenant au contrat multirisque Villassur de Groupama pour 2024 ;*
- *Avenant au bail du locataire du Café de la Poste ;*
- *Point « Consultations » pour les travaux du Café de la Poste ;*
- *Affaire Grapeloup ;*
- *Tarifs communaux 2024 ;*
- *Repas de l'amitié : Prix du repas ;*
- *Chèques cadeaux des agents ;*
- *Projets 2024 ;*
- *Validation devis ;*
- *Comptes rendus divers ;*
- *Questions diverses.*

1. Présentation du RPQS de l'assainissement collectif 2022

Report au prochain conseil.

2. Présentation du RPQS 2022 du SPANC

Rémy Fructus présente ce rapport à l'assemblée.

Trois nouvelles communes ont rejoint le syndicat (Fleury la Montagne, Saint-Igny-de-Roche et Sainte-Foy)

Pour un contrôle tous les 6 ans, le coût annuel est de 30 €.

Rapport consultable en mairie.

3. Présentation du RPQS 2022 du syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin (SIEVS)

Noël Mercier présente ce rapport à l'assemblée.

Trois nouveaux abonnés sur Coublanc,

Travaux sur Coublanc en 2023 : 1 pompe à la station de pompage à la « Croix du Lièvre » et un appareil de régulation à Carthelier.

Travaux sur Coublanc en 2024-2025 : travaux « Croix du Lièvre » et « Boung »

Le tarif de l'eau va augmenter de 3 % (soit 10 € pour une consommation de 120 m3)

Rapport consultable en mairie.

4. Avenant au contrat multirisque Villassur de Groupama pour 2024

Le maire informe le conseil du mail du 28 septembre de Groupama au sujet de la sinistralité de la collectivité constatée depuis 2019. Afin de rétablir un équilibre entre les cotisations encaissées et les sinistres payés, Groupama est dans l'obligation d'appliquer une majoration de la prime d'assurance de 15 % en plus de la revalorisation annuelle 2024 fixée à + 10 % soit un total de 25 %.

La nouvelle cotisation sera donc de 8 330,95 € TTC au 01/01/2024 au lieu de 6 654,07 € TTC en 2023.

Après cette présentation, le conseil municipal :

- DÉCIDE d'approuver cet avenant pour 2024 ;
- DIT que le montant sera inscrit au budget 2024.

5. Avenant au bail du locataire du Café de la Poste

Comme il n'y a pas de gérant au Café du Commerce, il y a lieu de redéfinir le prorata pour la répartition des charges entre la municipalité et la locataire du logement à l'étage.

Il est proposé de faire un prorata des charges, soit 9/10ème pour le logement du total des factures du bâtiment en maintenant la provision des charges à 150 €/mois.

Le conseil municipal, après discussion :

- DÉCIDE de maintenir le loyer du logement à 200 €/mois ;
- DÉCIDE de maintenir le montant des charges (Eau/Électricité/Gaz) à 150 €/mois, avec un prorata de 9/10ème du total des factures du bâtiment et régularisation annuelle ;
- AUTORISE le maire à réaliser toutes les actions nécessaires en découlant.

6. Point « Consultations » pour les travaux du Café de la Poste

Le maire informe le conseil que les consultations des entreprises pour la phase n°1 et la phase n° 2 ont été faites et des candidatures ont été déposées le 16/10/2023.

Pour la Phase n° 1 : Aménagement du bar/restaurant/épicerie

Lot 1 : Terrassement, VRD, Gros Œuvre : 4 candidatures ;

Lot 2 : Charpente, Couverture, Zinguerie : 3 candidatures ;

Lot 3 : Menuiseries, bois : 1 candidature ;

Lot 4 : Plâtrerie, Peinture , Isolation : 4 candidatures ;

Lot 5 : Faux plafonds : 5 candidatures ;

Lot 6 : Carrelage, Faïences : 1 candidature ;

Lot 7 : Équipement, Cuisine : 2 candidatures ;

Lot 9 : Électricité : 3 candidatures ;

Lot 10 : Chauffage, Ventilation : 4 candidatures ;

Lot 11 : Plomberie, Sanitaires : 4 candidatures .

Pour la Phase n° 2 : Aménagement extérieur

Lot 1 : Terrassement, VRD, Gros Œuvre : 4 candidatures ;

Lot 2 : Charpente, Couverture, Zinguerie : 3 candidatures ;

Lot 3 : Menuiseries, bois : 1 candidature ;

Lot 4 : Plâtrerie, Peinture , Isolation : : 4 candidatures .

Le bureau d'étude (Figural Architectes) est en cours d'analyse de ces offres. Le résultat sera présenté le jeudi 9 novembre 2023.

7. Affaire Grapeloup

La communauté de communes ne veut rien faire en terme de voirie.

On attend le devis du 2ème maçon.

Accepte-t-on la médiation ou non ?

D'un point de vu juridique , notre avocat nous préconise d'aller jusqu'au bout de l'affaire.

La médiatrice nous demande de nous positionner sur l'acceptation ou non de la médiation.

M. Grapeloup assistant au conseil, la discussion est ajournée afin de nous permettre de nous renseigner sur le droit de débattre en sa présence.

8. Tarifs communaux 2024

Comme chaque fin d'année, il y a lieu de fixer les tarifs communaux pour l'année suivante :

- **DÉCIDE** de fixer les montants de l'année 2024 (Tableaux en annexe).

9. Repas de l'Amitié : Prix du repas

Le maire rappelle au conseil municipal la date du prochain Repas de l'Amitié pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Elle est fixée au samedi 25 novembre.

Il y a lieu de fixer le prix du repas qui sera demandé à chaque participant.

Des devis ont été demandés et celui de la Maison Grizard de Roanne a été retenu.

Le conseil municipal, après discussion :

- **DÉCIDE** de fixer le montant du Repas de l'Amitié à 24 €/personne.

10. Chèques cadeaux des agents

Chaque fin d'année, un cadeau est offert à chacun des agents communaux.

Le conseil municipal, après discussion :

- **DÉCIDE** d'attribuer des chèques cadeaux « Les Vitrines du Sud Brionnais » à l'ensemble du personnel communal ;

- **DÉCIDE** de fixer le montant à 100 € par agent titulaire et 40 € pour l'agent non titulaire.

11. Projets 2024

Voir les éventuels projets d'investissement 2024 pour les chiffrer et déposer des dossiers de demande de subvention si les projets sont éligibles.

Une rencontre avec les adjoints est prévue très prochainement pour étudier les besoins.

- Réflexion sur la construction d'un abri pour réinstaller le four à pain du commerce à côté du local boules ;
- Projet de remplacement du toit de la véranda de la salle pour tous ;
- Réflexion sur l'entretien du Hall des Loisirs : mise en place éventuelle d'un contrat avec l'entreprise qui a fait les travaux sur la toiture du Hall des Loisirs pour remplacer régulièrement les plaques du toit, rafraîchissement des peintures des boiseries intérieures du gymnase, réflexion sur le chauffage des gradins.

12. Validation devis

- Présentation des différents devis pour l'acquisition d'un frigo pour l'école du haut ;
- **Magasin MDA de Chauffailles retenu pour un montant de 124,99 € HT soit 149,99 € TTC.**
- Présentation des différents devis pour l'acquisition de panneaux, poteaux et plaques de soubassement pour sécuriser le passage entre les terrains de boules et l'usine AGDE en contre-bas, suite à l'enlèvement de la haie ;
- **Établissements Prolians retenus pour un montant de 2 272,50 € HT soit 2 727 € TTC.**
- Présentation des différents devis pour l'acquisition d'une toile de paillage vers les terrains de boules et l'usine AGDE ;
- **Établissements Prolians retenus pour un montant de 385 € HT soit 462 € TTC.**

Un accord a été passé avec l'entreprise ; le paillage sera fait par la commune mais la gestion paysagère sera faite par l'AGDE.

13. Compte rendus divers

Le maire fait un retour sur la réunion avec la commission de sécurité à l'Ehpad qui a eu lieu le mardi 17 octobre en sous-préfecture.

14. Questions diverses

- Recrutement du futur gérant : la commission « gérance du commerce » va se réunir pour établir un cahier des charges précis avant de lancer le recrutement.
- La modification de la signalisation au « Chemin des Remparts » pose problème : l'arrêté a été mis en place récemment mais de nombreux conducteurs ne le respectent pas. À suivre...
- Les entretiens professionnels des agents se feront le 17 novembre.
- La plantation d'arbres dans la cour de l'école du haut est en cours d'étude.
- Recherche d'une entreprise de nettoyage pour le Hall des loisirs (après location).

- Évolution des obligations réglementaires de surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans certains ERP : voir quelles sont les obligations.
- Devenir du marché local en 2024 : en réflexion.
- Bulletin municipal : la version 2024 sera sans doute abrégée et concernera essentiellement les informations sur la gestion et vie de la commune. Les autres données (communauté de communes, canton, Pays Charolais...) seraient alors consultables sur le site internet de la commune.

- Dates :

- Présentation des résultats de la consultation des entreprises pour les travaux du commerce : jeudi 9 novembre à 19h
- Prochains conseils : jeudi 9 novembre à 20h
jeudi 30 novembre à 19h
- Repas de l'Amitié : samedi 25 novembre
- Cérémonie pour les récompenses des « Villages fleuris » : samedi 3 février :

La séance est levée à 22h.